

Note de politique générale 2024-2030

Flobecq, village limitrophe à facilités linguistiques, se caractérise par différents atouts qui en font un village à la fois riche en histoire, dynamique et tourné vers l'avenir.

Son patrimoine et sa localisation exceptionnelle lui confèrent une identité forte et un attrait touristique incontestable.

Notre commune se distingue également par son engagement en matière de respect de l'environnement, avec un dynamisme particulièrement marqué dans le développement du tourisme.

En outre, ses projets d'aménagement urbain, alliant modernité et respect du patrimoine, la lutte contre le dérèglement climatique et la perte de biodiversité, témoignent de son ambition de devenir un modèle responsable et agréable à vivre.

Ces atouts combinés à une forte tradition d'accueil et de convivialité, font de Flobecq un village résolument tourné vers l'avenir, tout en restant fidèle à ses racines historiques et culturelles.

La nouvelle majorité MR/Audacité Engagés s'appuiera sur les acquis de la précédente mandature tout en développant de nouvelles impulsions visant l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants, en répondant aux défis contemporains, tels que le développement économique équilibré, l'aménagement urbain, l'inclusion sociale et la gestion durable respectueuse de l'environnement.

Flobecq bénéficie d'une position géographique stratégique, pour attirer des investisseurs et une population jeune garante du dynamisme à long terme de la localité.

L'aménagement urbain constituera également un enjeu majeur qui cherchera à concilier développement moderne et préservation de son patrimoine.

À travers des projets ambitieux et innovants, Flobecq s'efforcera de créer un cadre de vie attrayant et fonctionnel pour ses habitants.

L'évolution de l'espace public ainsi que la modernisation de logements, font partie des priorités de notre programme.

Ces projets visent non seulement à améliorer la qualité de vie des flobecquois, mais aussi à renforcer l'attractivité économique et touristique.

En parallèle, nous nous engageons à préserver l'identité de Flobecq et ses espaces naturels, tout en intégrant les nouvelles tendances en matière de mobilité et de transition énergétique.

L'inclusion sociale et la solidarité représenteront un des axes essentiels de la politique communale, visant à garantir à chaque citoyen, quelles que soient ses origines, son âge, son sexe ou son statut social, l'accès aux mêmes opportunités et à une vie digne.

Dans une société en pleine transformation, les enjeux de diversité, de solidarité et de cohésion sociale seront au cœur des préoccupations par des actions concrètes en matière d'éducation, de logement, d'emploi, et d'accès aux services publics.

La nouvelle majorité mettra en place une série de dispositifs pour soutenir les citoyens, les travailleurs et les populations vulnérables, facilitant l'intégration des nouvelles communautés tout en promouvant la justice sociale et la lutte contre les inégalités.

Nous renforcerons la participation citoyenne au travers de commissions de concertation populaire et de référendums, et ce par thématique ainsi que par quartier.

A l'époque où les questions liées à la transition énergétique, la préservation de la biodiversité et la lutte contre le dérèglement climatique sont de plus en plus pressantes, nous mettrons en œuvre des politiques visant à concilier développement et respect de l'environnement.

Cette gestion globale s'inscrira dans une vision à long terme, dans un souci d'équilibre entre urbanisation, écologie et qualité de vie.

1. Droit au logement

Nous préconiserons la restauration et la réhabilitation des bâtiments existants en respectant le caractère rural, ceci en sensibilisant et en aidant les propriétaires à accéder aux primes disponibles auprès de la région wallonne.

Nous étofferons les aides dans les démarches administratives et recommanderons des entreprises locales.

La motivation des investisseurs privés à augmenter les capacités de logement sera également une priorité, augmentant ainsi l'offre aux jeunes résidents désirant rester sur Flobecq.

La création d'un jardin partagé permettra une meilleure convivialité et solidarité intergénérationnelle.

2. Finances et optimisation de la gestion communale

Les flobecquois sont confrontés à une hausse importante de la fiscalité locale depuis 2022 (précompte immobilier augmenté à plus de 15% ainsi qu'un IPP fixé à 8% en 2023).

La baisse de la pression fiscale est un enjeu majeur du futur.

Nous nous attacherons à monitorer et diminuer les dépenses inutiles excessives en privilégiant les projets qui apportent une valeur ajoutée au quotidien des flobecquois et ainsi limiter voire réduire la très lourde dette communale.

La majorité actuelle a la volonté prioritaire de ne pas augmenter la charge fiscale mais bien de travailler à en diminuer la pression sur le citoyen en respectant les balises d'investissement garantissant une gestion rigoureuse des finances publiques.

Dans cette dynamique, les projets seront soumis à une évaluation minutieuse.

Une attention sera portée à l'obtention de subsides externes pour compléter les financements nécessaires, rendant certains investissements plus accessibles sans compromettre la stabilité financière.

Les investissements devront être maîtrisés, en privilégiant les évolutions ciblées et adaptées aux besoins réels de la population.

Dans cette optique, les appels à projets seront privilégiés, permettant ainsi une gestion plus souple et plus réactive aux opportunités de financement, tout en offrant une plus grande transparence et une meilleure sélection des initiatives portées par les différents acteurs.

Une attention particulière sera portée au contrôle des dépenses de transfert vers les « entités consolidées ». Il est crucial que ces dépenses soient justifiées et transparentes, afin d'éviter toute dérive dans l'allocation des ressources.

Chaque dépense sera scrupuleusement suivie, pour garantir que les finances publiques sont utilisées de manière optimale et au service de l'intérêt général.

A travers cette dynamique, le cadre de gestion sera à la fois solide, transparent et juste.

3. Mobilité, accessibilité, un droit pour tous

3.1. Trottoirs et voiries

Les trottoirs et voiries représentent bien plus que de simples infrastructures de transport; ils sont les chemins qui relient nos maisons, nos écoles, nos lieux de travail, et nos espaces de loisirs.

Or, beaucoup de ces infrastructures restent encore inadaptées aux personnes à mobilité réduite, aux parents avec poussettes, aux personnes âgées, ou encore aux citoyens souffrant de déficiences visuelles.

Un exemple frappant concerne la configuration de notre grand place côté salle des mariages où une personne à mobilité réduite, faisant usage d'une chaise roulante depuis l'un des différents emplacements PMR, n'a aucune rampe d'accès au trottoir en saillie.

L'absence de ce type de structure et des trottoirs en mauvais état rendent les déplacements difficiles, voire impossibles, pour ces personnes vulnérables.

Cette situation constitue une entrave à leur autonomie et limite leur participation active à la vie sociale, économique et culturelle de leur communauté.

La réfection des trottoirs : un investissement pour l'avenir et un engagement pour l'inclusion et la cohésion sociale.

La réfection des trottoirs n'est pas seulement une question d'entretien urbain, c'est un geste fort en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité universelle.

En améliorant leur qualité, en les rendant plus larges, en installant des rampes d'accès et des passages piétons adaptés, nous garantirons un village plus accueillant et praticable pour tous.

Cela implique également la prise en compte des matériaux utilisés pour assurer des surfaces antidérapantes, l'installation d'indications tactiles pour les personnes malvoyantes, et l'éclairage adéquat pour assurer la sécurité des déplacements, notamment la nuit.

Ces aménagements bénéficieront à l'ensemble des usagers et permettront d'améliorer le confort de vie de tous.

Il s'agit d'un projet qui reflète la volonté de créer un village où chacun, quelles que soient ses capacités physiques, peut se déplacer librement et de manière autonome et ainsi bâtir une société plus juste, plus égalitaire, et plus respectueuse des besoins de tous les citoyens.

Voiries en bon état : un enjeu de sécurité

La réfection des voiries est tout aussi cruciale.

Des routes en bon état réduisent les risques d'accidents, favorisent la fluidité du trafic, et diminuent les coûts liés à l'entretien des véhicules.

Les nids-de-poule, les chaussées déformées, et l'absence de signalisation adéquate sont autant de problèmes qui affectent la sécurité routière.

En investissant dans la modernisation des voiries, nous ferons de la sécurité une priorité.

3.2. Sécurité routière

L'amélioration de la sécurité routière et la protection des habitants seront une priorité.

Les infrastructures actuelles ne répondent pas pleinement aux attentes et aux besoins des citoyens.

Des efforts ont été consentis par le passé mais les aménagements réalisés ont parfois été inadéquats ou insuffisants pour assurer une sécurité optimale.

Certains passages piétons ne sont pas suffisamment visibles, en particulier dans les zones fréquentées par les enfants et les personnes âgées.

Les traversées y sont dangereuses, en particulier la nuit ou lors de conditions climatiques critiques.

Des dispositifs de ralentissement de la vitesse, tels que les chicanes, ont été implantés de manière inappropriée.

Certains ont déjà été enlevés en ce début d'année 2025.

Par ailleurs, certaines zones à risque en sont dépourvues, alors qu'elles s'avèreraient nécessaires.

Il en résulte un manque de cohérence dans la gestion de la circulation et un risque accru d'accidents.

Les approches fragmentées du passé expliquent en grande partie les failles actuelles.

Des concertations citoyennes en collaboration avec des experts en sécurité routière ainsi que les forces de l'ordre seront rapidement organisées afin de mettre en place une stratégie adaptée aux particularités locales, réalisant ainsi une révision prioritaire complète du plan global de mobilité avec une attention particulière pour différents lieux stratégiques:

La Grand-Place de Flobecq, le centre de la Houppé, le carrefour de Flobecq-Bois ainsi que la place André Nouille.

La pertinence d'un système de vidéosurveillance ciblée sera également mise à l'étude.

Nous mettrons aussi en exergue la promotion d'actions de prévention, des journées « village-sécurité » ainsi que l'élaboration systématique de plans de sécurité pour tous les événements publics.

3.3. Un éclairage public rétabli déjà cet hiver

L'éclairage public est un élément clé pour assurer la sécurité des déplacements.

Certaines rues restaient plongées dans l'obscurité après minuit, ce qui augmente le risque d'accidents mais aussi le sentiment d'insécurité.

Suite à une vague anormale de vols et d'intrusions, nous avons rétabli urgemment l'éclairage publique dès fin décembre 2024.

La situation sera réévaluée dès le printemps prochain.

4. Dynamisation économique et promotion du commerce local

Les marchés du terroir mensuels connaissent déjà un succès grandissant mais au cours de la législature nous continuerons à faire la promotion des circuits courts et valoriserons les produits et artisans locaux.

Nous continuerons à encourager l'association des commerçants (ComR 100) à organiser annuellement une journée des indépendants locaux afin d'inciter les nouveaux habitants, les visiteurs, les touristes à valoriser les commerces, les établissements HoReCa, les gîtes.

La création d'un site internet sera mise en place pour dynamiser et soutenir les commerces locaux.

Ce site permettra aux citoyens de découvrir tous les commerçants locaux, leurs produits et leurs services, rendant plus accessible l'offre locale et d'accéder en temps réel aux promotions proposées, encourageant ainsi le commerce de proximité.

Il renforcera le lien entre commerçants et citoyens, en leur offrant une plateforme commune qui met en valeur les spécificités locales.

5. Sport

Outre l'élargissement de l'offre sportive à Flobecq, il est primordial de rendre sa pratique sportive accessible à tous les citoyens.

Nous proposerons un tarif préférentiel pour tous les flobecquois, tout en collaborant étroitement avec les structures et infrastructures locales.

Nous évaluerons la réhabilitation du parcours Vita du bois de La Louvière, créé dans les années 90, abandonné par la suite.

Il contribuait pourtant au bien-être et à la santé de tous.

Le centre sportif a représenté un investissement considérable, nous déplorons que certaines activités soient dispensées dans des locaux moins appropriés.

Si les sports collectifs tels que le volley, le badminton, le padel, etc... sont particulièrement bien desservis, la pratique de l'athlétisme rencontre par contre davantage de difficultés.

En effet, près de 15 kilomètres sont nécessaires pour trouver une piste adaptée (Ath, Renaix, Frasnes ou Grammont...).

Cette problématique est aggravée par une offre de transports en commun peu « étoffée » rendant difficile l'accès aux jeunes sans moyen de locomotion.

Nous envisagerons des solutions pour faciliter l'accès à ces disciplines sportives.

Nous veillerons donc à ce que chaque citoyen puisse s'épanouir pleinement à travers le sport, pour un Flobecq plus actif et inclusif.

6. Administration et bien-être au travail

L'objectif de la commune est de disposer d'une administration moderne et efficace, à la hauteur des attentes des citoyens, pour garantir leur satisfaction et leur bien-être.

Cela passera par plusieurs initiatives clés visant à améliorer l'accès aux services publics et à optimiser les processus internes.

La simplification des échanges avec l'administration est également une priorité.

Seront mis en place de nouveaux outils numériques et physiques pour améliorer la transparence, faciliter l'accès aux informations et rendre les démarches plus accessibles.

La digitalisation de l'administration sera un axe majeur de développement.

Avec l'intégration du télétravail et la modernisation des processus internes, nous souhaitons offrir des services plus efficaces et adaptés aux exigences actuelles, l'objectif étant de simplifier les tâches administratives et de faciliter le travail à distance.

Nous accorderons une attention particulière au bien-être des collaborateurs, qu'ils soient agents communaux ou du CPAS.

Des mesures visant à améliorer les conditions de travail seront mises en place, notamment la promotion du télétravail, des espaces de travail ergonomiques et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

Nous veillerons à maintenir un effectif adapté aux besoins des services publics et de garantir une gestion rigoureuse des ressources humaines.

Une politique de remplacement raisonnée sera mise en place, avec une priorité donnée aux missions régaliennes de l'administration, afin de garantir que les services essentiels à la population soient maintenus sans interruption.

Cette approche permettra de mieux gérer les absences et les besoins ponctuels en ressources humaines, tout en optimisant les coûts.

Un autre principe important sera la maximisation des synergies avec le CPAS, notamment dans les domaines des ressources humaines, des marchés publics et de la gestion du patrimoine.

Cette collaboration vise à créer des économies d'échelle, à renforcer l'efficacité des services publics et à éviter les doublons dans la gestion des différents organismes publics.

Nous renforcerons l'écoute attentive du personnel afin de comprendre leurs préoccupations et leurs attentes.

Des évaluations régulières des compétences seront organisées dans le but de valoriser le travail et, le cas échéant, d'envisager des adaptations salariales, des nominations afin de reconnaître les talents et l'engagement.

Une offre d'opportunités de formations permettra à chaque employé d'évoluer dans sa fonction et de développer ses compétences.

Il sera organisé des réunions mensuelles réunissant le personnel communal et les partenaires politiques pour débattre des améliorations à mettre en place, dans le but d'assurer un environnement de travail agréable, sain et serein.

Nous travaillerons donc pour le bien-être des membres du personnel communal et l'amélioration constante de leurs conditions de travail.

7. Gestion des déchets, propreté

La nouvelle majorité mettra en place un ensemble d'initiatives ambitieuses pour améliorer la gestion des déchets et la propreté publique tout en veillant à ne pas augmenter le coût de la taxe sur les immondices.

Parmi les mesures clés figure l'évaluation d'une collecte bimensuelle avec facturation au poids, permettant une réduction du coût de plus de 20% dans les communes pilotes.

La lutte contre les incivilités sera soutenue et renforcée.

L'aménagement de nouvelles infrastructures telles que des poubelles et des cendriers, contribuera à l'amélioration de la propreté dans les espaces publics.

Ces actions visent à améliorer la propreté et la gestion des déchets de manière globale et responsable, tout en garantissant l'efficacité et la durabilité du système en place.

8. La jeunesse

Flobecq est une commune où la jeunesse constitue une véritable richesse, tant sur le plan social que culturel et économique.

Les jeunes sont notre avenir. En quête d'activités ou d'identité, ils doivent recueillir toute notre attention.

Des stages organisés, ainsi qu'une maison des jeunes seront appelés à jouer un rôle décisif dans le développement des enfants et des adolescents.

Pour donner une suite au Conseil Communal des Jeunes et ses réunions mensuelles, multiplier les lieux de rencontre serait une opportunité.

Renforcer nos liens et innover avec l'association «le HAMO» est essentiel.

Poursuivre et renforcer l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire » est important afin de lancer les jeunes dans le monde du travail.

Nous serons donc attentifs à valoriser leur potentiel en créant un environnement favorable à leur épanouissement.

Une attention particulière sera accordée à leur participation afin de mieux prendre en compte leurs aspirations.

Une réflexion sera menée pour favoriser l'accès aux infrastructures communales aux organisations, associations et mouvements de jeunes.

Dans le cadre du budget participatif, nous prévoyons de lancer des appels à projets citoyens les ciblant..

9. Nos aînés

La moyenne d'âge de la population augmente, la situation des aînés évolue en conséquence.

Pour leur permettre de garder une place active dans la société, pour lutter contre leur isolement, il est important de veiller à leur bien-être afin qu'ils puissent encore couler des jours heureux dans notre commune.

Nous oeuvrerons pour favoriser des projets intergénérationnels, créateurs d'échanges entre les jeunes et les séniors en provoquant des rencontres de jeux, d'échanges, de transmissions.

Nous intensifierons la politique de maintien à domicile, au travers d'un service de petite restauration, de conseils d'aménagement de leur maison.

Nous organiserons plus de festivités, de rencontres destinées à réunir les personnes isolées

10. Tourisme

Flobecq, riche de son patrimoine naturel et culturel, a pour ambition de se positionner comme une destination touristique incontournable de la région des collines.

En mettant en valeur ses atouts, nous entendons utiliser le tourisme comme moteur de croissance économique et de création d'emplois, tout en renforçant son identité et son dynamisme.

Ces dernières années, des investissements significatifs ont été réalisés pour rénover et valoriser la maison des plantes constituant une base solide pour de nouveaux projets.

Grâce à des initiatives novatrices comme des parcours thématiques, des visites interactives et des nouveaux événements culturels, la commune entend attirer les visiteurs locaux, nationaux et internationaux.

De nouvelles offres touristiques seront progressivement mises sur le marché en partenariat avec les communes limitrophes tant francophones que flamandes, ainsi que de nouveaux partenaires privés.

En parallèle, nous continuerons à développer l'identité culturelle forte, en s'appuyant sur les succès passés. (Foire, kermesses, festival, apéros chics,...)

Les nouveaux projets auront pour but de redynamiser les quartiers en créant une véritable attractivité alliant innovation et développement économique.

L'accueil des touristes et des citoyens dans les lieux culturels sera également amélioré.

Tous les acteurs, y compris les commerçants et les professionnels de l'HoReCa, seront encouragés à devenir des ambassadeurs de la commune, en offrant un service de qualité et un accueil chaleureux.

Un axe stratégique majeur concernera le développement coordonné et durable du site de la Houppe, localisation stratégique de notre magnifique commune.

Nous stimulerons la promotion d'un tourisme respectueux de l'environnement, en favorisant les pratiques éco-responsables tout en sensibilisant les visiteurs à la préservation du patrimoine naturel.

Le développement d'un réseau de mobilité douce, en instaurant des locations de vélos électrique sera envisagée en collaboration avec le privé.

11. Agriculture

Flobecq est une commune au sein de laquelle l'agriculture tient une place essentielle.

Les terres agricoles occupent 63,8% de notre territoire.

C'est pourquoi il est important de renforcer le dialogue avec nos agriculteurs, d'échanger avec eux quant à la transition agroalimentaire et pérenniser leur travail tout en veillant à l'environnement.

Dans le bulletin communal, nous consacrerons un encart dédié à l'agriculture afin de faire connaître les réalités du métier aux habitants et les aider à mieux comprendre les réalités du monde agricole.

Nous stimulerons les circuits courts et réconcilierons « le champ et l'assiette ».

12. Egalité des chances et Petite enfance

L'égalité des chances sera l'une des priorités de la nouvelle majorité.

Elle a déjà été abordée de manière transversale dans plusieurs points de cette déclaration de politique communale :

l'attention portée à l'accès au logement et à la création d'emplois,

la participation citoyenne au sein des différents conseils consultatifs,

des mesures visant à inclure davantage les personnes à mobilité réduite dans l'espace public,

l'action sociale visant à plus de solidarité et d'inclusion des personnes les plus vulnérables au sein de la population.

Afin de répondre aux enjeux sociaux et d'égalité, plusieurs initiatives novatrices et

inclusives seront mises en place.

Dans un souci de soutien à la parentalité et d'amélioration des conditions de vie des familles, une attention particulière sera accordée à la crèche et à l'accueil extrascolaire.

Ces projets s'inscrivent dans une volonté de développement durable et de renforcement de l'offre de services publics locaux contribuant ainsi à la qualité de vie des parents et à l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.

Ces initiatives viseront à améliorer l'égalité des genres, à soutenir les familles, et à intégrer les valeurs d'inclusivité et de solidarité dans les politiques locales.

Elles témoignent de l'engagement à créer un cadre de vie plus équitable et plus accessible pour tous les citoyens.

13. Plan stratégique de politique sociale

Face aux besoins croissants des citoyens, nous proposons les axes suivants:

Taxi social: Renforcer ce service pour répondre à la hausse exponentielle des demandes et garantir la mobilité des plus précarisés.

Logements publics et ILA (Initiative Locale d'Accueil):

Réaliser un cadastre des logements communaux notamment dans le cadre de l'ILA afin de les optimiser, tout en favorisant leur intégration sociale.

Insertion socio-professionnelle:

Créer des partenariats entre les entreprises locales et le CPAS (articles 60/61) pour faciliter le retour à l'emploi des personnes précarisées, et collaborer étroitement avec l'administration communale pour ces intégrations.

Accès à la culture et au sport:

Développer les initiatives de l'article 27 pour promouvoir la participation des publics fragilisés aux activités culturelles et sportives.

Lutte contre le gaspillage alimentaire:

Mettre en place des partenariats avec les grandes chaînes alimentaires pour redistribuer les invendus aux ménages à faibles revenus.

Plan de cohésion sociale:

Amplifier ses actions en soutenant des projets associatifs pour les seniors, notamment par des formations contre la fracture numérique, une offre sportive adaptée, et la création de jardins collectifs favorisant les liens intergénérationnels et linguistiques.

Santé et bien-être des citoyens précarisés:

Mettre en place des programmes d'éducation à la santé.

Accompagnement numérique:

Organiser des ateliers pratiques pour apprendre à utiliser les outils numériques (e-administration, recherche d'emploi, apprentissage en ligne) afin de réduire l'exclusion numérique.

Ces actions visent une société plus inclusive, solidaire et durable pour tous les habitants de Flobecq.

14. Patrimoine, culture, folklore, tourisme

Le patrimoine, l'histoire, la culture, le folklore et le tourisme sont si intimement liés qu'il semble impossible d'envisager ces points séparément. Notre commune recèle quantité de trésors de toutes natures à exploiter.

Nous devons faire valoir nos richesses.

Flobecq a le privilège de compter parmi ses citoyens de talentueux artistes, dont leur renommée dépasse souvent les limites du Pays des Collines.

Notre village a aussi un passé folklorique très riche.

Nous encouragerons les initiatives d'associations ou comités à mettre en valeur le patrimoine.

L'installation d'une vitrine du patrimoine au centre du village sera envisagée.

L'événementiel contribuant à l'économie du village, à véhiculer son image, nous poursuivrons la programmation annuelle des festivités.

Flobecq est situé sur la frontière linguistique et il nous semble intéressant d'avoir des échanges avec une école néerlandophone pour les élèves de P6 des 2 écoles.

Des contacts ont eu lieu l'année dernière avec l'école communale de Schorisse et ont été très fructueux .

De nouveaux projets voient déjà le jour cette année.

15. Transparence

Pour améliorer le fonctionnement et la transparence des conseils communaux, il sera proposé de les alléger et de mieux les structurer afin d'assurer une meilleure gestion du temps et favoriser des prises de décision plus efficace.

Nous insisterons sur le respect du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) avec une limitation des interventions pour chaque groupe politique, l'objectif étant de favoriser un débat plus concis et structuré, tout en garantissant à tous une expression équitable.

Le dialogue constructif et la collaboration entre les différentes formations en seront d'autant stimulés.